



HAL
open science

Les amorces de mot dans la parole spontanée sont-elles des ellipses ?

Berthille Pallaud

► **To cite this version:**

Berthille Pallaud. Les amorces de mot dans la parole spontanée sont-elles des ellipses ?. Jean Claude Pitavy. Ellipse et effacement. Du schème de phrase aux règles discursives: enjeux du constituant inarticulé et de la place vide., Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE), pp.259-266, 2008. hal-00308391

HAL Id: hal-00308391

<https://hal.science/hal-00308391>

Submitted on 30 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les amorces de mots dans la parole spontanée sont-elles des ellipses ?¹

Pallaud Berthille²

La définition qui est donnée de l'*ellipse* dans le Trésor de la Langue Française (ATILF, 2005) souligne les vertus d'économie que possède cette figure de rhétorique : en linguistique, ce terme s'applique lorsque "*malgré l'omission d'un ou plusieurs mots dans un énoncé, le sens reste clair*". Ces éléments du discours, qui conservent leur sens malgré des réductions dans l'énoncé (que ce soit grâce à des interruptions de syntagme ou des suppressions de redondances extra-linguistiques) ont intéressé certains écrivains et des humoristes. Dans la *Comédie humaine*, Tardieu (1987) a décrit une scène humoristique où les personnages ne terminent pas leurs phrases. Ces interruptions systématiques du syntagme n'empêchent pas le lecteur de suivre la progression du dialogue vers sa conclusion amoureuse. Un autre exemple d'emploi humoristique de l'*ellipse* est le célèbre sketch de Fernand Reynaud sur le sort fait, lors d'un échange didactique entre un commerçant et son employé, à la formule « *Ici, on vend de belles oranges* » progressivement réduite à sa plus simple expression c'est à dire une ardoise d'où tout texte a été effacé. Il reste, bien sûr, que le contexte extra-linguistique permet cette réduction radicale du texte. Bacry, dans son livre sur les figures de rhétorique (1992 p283), insiste, quant à lui, sur ce qui est omis donc supprimé dans l'ellipse au profit de la concision et d'une recherche expressive: "*suppression de certains éléments d'une phrase pour la rendre plus ramassée et plus frappante sans toutefois en modifier le sens*".

L'*ellipse*, en privilégiant la concision, éviterait, donc, la répétition et la redondance, par le biais de la réduction et de l'effacement. Or, ce qui semble caractériser les énoncés oraux de français spontané, c'est la présence à la fois de redondances et d'éléments interrompus (donc d'effacement), le tout conçu par une certaine linguistique de corpus comme obstacles à une bonne intelligibilité du texte. Ce point de vue (certes légitime si on se préoccupe de construire des outils, par exemple, de traduction ou de reconnaissance vocale) conduit à recommander quelques procédés de « toilette » pour les énoncés oraux destinés à être des ressources langagières.

Les trébuchements dans la parole spontanée introduisent des ruptures de diverses natures dans la continuité de l'énoncé oral. Ils sont de divers ordres et donc identifiables de façons différentes (pauses silencieuses ou non, répétitions, incidentes parenthétiques, etc.). Les troncations involontaires de mots font partie de ces achoppements et sont caractérisées par l'omission d'une partie finale de mot qui, ainsi, ne se trouve qu'ébauché (Pallaud, 2002). Le locuteur s'interrompt au milieu de son énoncé sans égard pour les frontières de mot.

ex. 1 Pallaud, 147, ces violences qu'on attribue aux militaires **algér-** au *régime algérien*

¹ Cette communication est publiée : Pallaud B., 2008 a, Dans quelle mesure les amorces de mot sont-elles des ellipses? in Pitavy J.C. (Ed.) *Ellipse et effacement. Du schème de phrase aux règles discursives: enjeux du constituant inarticulé et de la place vide*. Presses universitaires de Saint-Etienne (PUSE), pp 259-268

² Parole et Langage, Université Aix Marseille 1, CNRS, 29 avenue R. Schuman 13621 Aix en Provence, France. (33) 04 42 95 36 44 Fax 04 42 95 37 88, pallaud@newsup.univ-mrs.fr

Contrairement aux *amorces de mots*, les phénomènes de *bribes* sont des achoppements où le locuteur respecte les frontières de mot : il s'agit d'*amorce de syntagme* entraînant des répétitions disfluentes :

ex. 2 ParisCentre 19,1, **et et et** puis je pense que ils doivent avoir l'équivalent **en en** Allemagne **de de de** quelqu'un qui fait un peu mon métier c- **ça ça doit ça doit** bien exister

Les études que nous avons conduites sur les fragments de mot relevés dans nos corpus oraux de français parlé (enregistrés et transcrits) montrent clairement qu'ils ne sont (sauf exceptions) ni des *apocopes* ni des *aphèreses*. Ils ont été longtemps considérés comme des scories ou ratés, caractéristiques de la situation de parole spontanée. Ces troncations involontaires sont des éléments linguistiques qui se révèlent être nombreux dans la parole spontanée (1/57sec Pallaud & Henry, 2004) ; elles sont, cependant deux fois moins fréquentes que les répétitions disfluentes).

Nous proposons d'examiner si ces achoppements ne peuvent pas être considérés comme des formes elliptiques (à l'instar des omissions de mots, par exemple) participant activement à l'élaboration de l'énoncé dans un contexte où, au contraire, les redondances (les répétitions disfluentes) abondent. On pourrait alors s'interroger sur les liens existant entre les notions d'omission et d'effacement d'éléments dans les énoncés oraux.

Corpus et Méthodologie

Cette étude est fondée sur 20 corpus de français parlé spontané (recueil de 105 000 mots dans le cadre d'une enquête conduite en 1998³). Il s'agit d'enregistrements d'interviews semi-directifs (une personne à la fois) dans des conditions privées. Tous les locuteurs sont adultes et seuls leurs énoncés sont analysés. Transcription orthographique et enregistrements sont numérisés (Equipe DELIC à Aix-en-Provence.). Les corpus ne sont pas étiquetés. Les phénomènes étudiés sont extraits en contexte, insérés et analysés dans un tableur (Excel). Les analyses portent sur les 441 troncations disfluentes extraites.

1. Les types d'amorces de mots et leur caractère temporaire ou non

Une étude antérieure des fragments de mots (Pallaud, 2002 et 2003) a montré qu'il est possible de distinguer trois types d'amorces de mot selon la place syntaxique occupée par ce qui suit le fragment de mot. Cela revient à préciser si le syntagme (ou constituant) qui contient le fragment est repris (le locuteur piétine sur le constituant) ou interrompu (un nouveau constituant est alors énoncé).

*Lorsque l'élément suivant occupe la même place syntaxique, ce piétinement peut aboutir à compléter le fragment de mot (amorce **complétée**)

ex. 3 C5cBelfo, 10,2 je me suis toujours **at- attachée** à ce que les enfants

*ou le remplacer (amorce **modifiée**).

ex. 4 C6aBesan, 3 qui dit euh papier dit **évita- évidemment** crayon de papier qui va avec

*Si l'élément qui suit l'amorce appartient à une autre place syntaxique, le fragment de mot est laissé inachevé (amorce **inachevée**).

ex. 5 C7dBord, 2, 15 ça ça a été pour moi le **pl-** et c'est toujours quelque chose

³ *Corpus de Référence de Français Parlé* distribué par ELRA (conf. Equipe DELIC à l'Université d'Aix-en-Provence)

Un peu plus de la moitié des amorces de mots est complétée (55%); amorces modifiées et inachevées constituent le reste à part égale (respectivement 23% et 22%). Les proportions obtenues dans cette étude sont conformes à ce que nous avons observé dans un échantillon de fragments deux fois plus étendu (1000 amorces de mots recueillies chez 76 locuteurs différents ; Pallaud, 2003). Nous pouvons donc considérer cet échantillon comme représentatif. D'un point de vue fonctionnel, la majorité de ces fragments de mots (77%) apparaissent donc largement plus souvent comme des marques d'hésitation dans l'élaboration du texte (fragments complétés et laissés inachevés) que comme des manifestations d'une erreur à corriger (fragments modifiés). (Schegloff et al. 1977, Cappeau 1998)

Par ailleurs, les amorces de mots complétées ont ceci de particulier qu'elles peuvent être considérées comme des réductions temporaires puisque, après un temps plus ou moins long, elles seront reprises et les mots ébauchés achevés. Il n'en est pas de même pour les fragments de mots qui seront modifiés ou laissés inachevés ; dans ces deux derniers cas, le fragment ne sera jamais repris. La réduction peut alors être considérée comme définitive. Dans notre étude, les troncations involontaires de mots constituent dans la moitié des cas (55%) des réductions temporaires tandis que les autres restent définitivement à l'état de fragment et constituent potentiellement des éléments elliptiques (leur caractère elliptique variant, comme on va le voir, en fonction du contexte qui les contient).

Dans un certain nombre de cas (fragments tous laissés inachevés), il semble que l'ellipse s'intègre dans une figure de *Prolepse* ce qui autoriserait le locuteur à rester allusif. Nous nous référons, ici, au sens plus rare de *Prolepse* (Bacry, 1992, p 132) : « qui consiste à s'adresser à soi-même, au cours d'un raisonnement, une objection à laquelle on va s'empresse de répondre ». Le locuteur peut rester allusif, et abrégé l'expression sans que cela nuise à la compréhension. Dans notre corpus, ces cas sont rares :

C41cStrg, 12 ah comment ça se **prés-** euh ben visuellement ça se voit bien mais

C41cStrg 11,1 parce que ah **comment d-** + enfin j'étais euh justement en stage dans cette entreprise

Parfois, le fragment n'est pas complété mais se trouve réemployé dans un autre syntagme :

C24bNan, 15, euh ben c'est des c'est des locaux en fait des gens de là-haut c'est **p-** je pense pas que ce soient les plus **pauvres**

C7dBorde, 2, 6 je ne vous dis pas que de temps en temps il n'y a pas un **voca-** ça le **vocabulaire** euh il est très coloré

Si ces phénomènes ne dépendent que de contraintes subjectives, ils restent totalement imprévisibles. Si ce n'est pas le cas, certaines régularités vont pouvoir être observées et des contraintes diverses décelées (le type de locuteur, la situation d'énonciation, des paramètres sociologiques, le registre de parole, etc.) Nous avons étudié quelques aspects des contraintes exercées par la langue.

2. Types de mots touchés par ces troncations involontaires

Une étude comparative a été entreprise (Henry et Pallaud, 2004) pour déterminer sur quelles places dans le syntagme les répétitions de mots et les amorces de mots disfluentes sont observées. Une façon d'aborder cette question est de préciser quels types de mots sont affectés par ces phénomènes. Nous en avons distingué deux : les *mots pleins* c'est à dire le lexique nominal, verbal, adjectival ou adverbial, et les *mots-outils* (pronoms, déterminants, prépositions, conjonctions, onomatopées et connecteurs). Deux résultats principaux apparaissent : contrairement aux *répétitions* disfluentes, ces troncations concernent majoritairement (70%) le lexique nominal ou verbal et beaucoup moins la catégorie des Mots-

outils. Les proportions de ces deux types de mots étant semblables (50,6% et 49,4%)⁴, on peut considérer que les troncations touchent statistiquement plus souvent les mots lexicaux.

La disflueance en début de syntagme est donc marquée par une répétition alors que, plus tard, c'est à dire sur le lexique, la troncation en est la manifestation la plus fréquente. On serait tenté de conclure que la réduction se produit plus souvent dans le corps du syntagme tandis que le début du syntagme est plus fréquemment l'objet de redondance. L'analyse du contexte qui suit l'amorce de mot révèle que, si l'amorce de mot est complétée ou remplacée, elle provoque, elle aussi, une redondance en « réajustant » l'énoncé (Pallaud, 2005).

Types de mots et catégories de troncation involontaire

Le type de mots exerce une influence sur le devenir du fragment seulement dans les cas où il est modifié ou inachevé. Par rapport aux Mots lexicaux, les Mots-outils sont significativement moins souvent modifiés (15% contre 26%) et plus fréquemment laissés inachevés (31% contre 18%). En revanche, ces deux types de mots sont aussi souvent complétés (54% et 57%) ce qui suggère que, si le type de mot est un paramètre qui influe sur le devenir du fragment de mot en ce qui concerne la fonction de cette interruption (hésitation, modification ou inachèvement), il n'intervient pas sur le caractère temporaire ou non de cette réduction : fragments de Mots-outils ou de Mots-pleins font aussi fréquemment l'objet de réductions définitives (43% et 46%).

Troncations et modifications du contexte

Shriberg 1998 ; Clark et Wasow, 1998, qui ont étudié les phénomènes de disfluences dans les énoncés oraux de façon globale, ont proposé de reprendre le modèle de structure de Levelt (1983). Ce modèle correspond aux remarques de Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987) sur les incessants aller et retour des locuteurs dans leurs énoncés ponctués d'insistances en certains points de leur discours. Cette structure revient à distinguer le point d'interruption qui délimite à gauche ce qui est susceptible d'être *réparé* (le *Reparandum* RM) et qui ouvre à droite des espaces d'*insertion* (*Interregnum* IM et espace RR) ainsi que la possibilité d'éléments repris et éventuellement modifiés (le *Reparans* RR)

Dans ce cas, deux lieux d'insertion sont possibles à la suite de la troncation :

Soit dans l'**espace IM** qui suit immédiatement le fragment de mot et avant que la reprise de l'énoncé n'ait lieu.

Soit dans l'**espace RR** qui débute avec la reprise de l'énoncé (en italique dans l'exemple.)

ex. 6 C5aBelfo, 7,2 : l'information qui m'est transmise que j'étudie et que je **tr-** (**RM, IP**)

enfin euh [**Espace IM**]

que *euh* je **présente** en commission [**espace RR**]

Deux sortes d'insertions ont été observées :

- des incisives qui s'insèrent dans l'énoncé sans y être liées syntaxiquement (pauses voisées ou non, incisives énonciatives ou parenthétiques) : *ouais, euh, enfin, tu vois, je ne me rappelle plus*, etc.

- des incisives liées syntaxiquement à l'énoncé interrompu et à sa reprise : les amorces répétées (espace IM uniquement), des répétitions, des items ajoutés, enlevés ou remplacés (espace RR uniquement puisque la reprise est commencée) : voir plus loin « le deuxième espace ».

⁴ Corpus Pariscentre : un énoncé de 754 mots ; est considéré comme mot tout élément entre deux espaces.

***Le premier espace [espace IM "Interregnum"]** n'est rempli que dans **13%** des cas seulement. Au niveau morpho-syntaxique, tout au moins, l'interruption est donc loin d'être signalée systématiquement par des incises qui lui succèderaient. On remarquera, de plus, qu'on n'observe jamais de séquences de troncations successives comme on peut en trouver dans le cas de bégaiement (Zellner, 1992 ; Bensalah, 1997, van Hout 2002.)

***Le deuxième espace [espace RR, "Reparans"]** débute avec la reprise de l'énoncé. Dans ce deuxième espace (RR), rien ne s'oppose à ce qu'on puisse retrouver les mêmes insertions que dans l'espace IM. En fait, on n'observe tout au plus **3%** d'interruptions suivies d'incises « non liées » au contexte, ce qui pourrait justifier la remarque de Shriberg (1999) : « the repair region constitutes the onset of the fluency ». Cependant, notre étude montre que, si cette phase-là semble bien restaurer la fluence dans l'énoncé, elle n'est pas exempte de remaniements, loin de là (19% des cas). Des modifications dans l'énoncé antérieur (c'est à dire des insertions liées syntaxiquement au contexte) ont lieu lorsqu'il y a reprise après l'interruption. Les amorces de mots créent alors, pour le locuteur, l'occasion de « moduler » le texte de l'énoncé lors de sa reprise, comme dans les exemples suivants :

ex. 7 Amorces de mots suivies de modifications de l'énoncé

Item enlevé (14%) : C24aNanc, 3, 6, alors on *va* **pouv-** on **peut** distinguer plusieurs coraux

Item ajouté (54%) : C24bNanc, 7, le staff c'est le euh les encadrants qui euh qui eux avaient déjà fait eux-mêmes une *é-* *au minimum* une **école**

Item remplacé (32%) : C5cBelfo, 19,1 justement parce que ils sont soumis à des + dites-moi le mot + à *l'***influen-** à *des* **influences** différen- différentes

Lorsqu'il y a diminution du texte de l'énoncé (item enlevé), trois cas sont observés :

*Soit cette modification consiste à annuler l'effet d'ellipse dû à l'emploi d'un pronom (ce qui est le procédé de la cataphore) ; cette première réduction du texte est suivie en fait par un surplus de mots comme dans :

ex. 8 CorpusEDF, 16,43 donc on le fait tourner on *le* **f-** on **fait** *tourner ce ce modèle*

*Soit elle introduit au contraire une ellipse :

ex. 9 CorpusEDF 18, 25 la cogénération par contre peut être un bon moyen de d'apport ponctuel parce que elle *se* **m-** elle **monte** très vite en puissance

*Soit, enfin, elle fonctionne comme un repentir sémantique par suppression d'un verbe modal ou d'une formule adverbiale :

ex. 10 C7dBord 12, 12 les Français c'est vrai quand ils sont *un peu* **expat-** quand ils sont **expatriés** ils sont ensemble

La troncation n'est donc pas le seul élément à observer. Dans un cas sur cinq (19%) des modifications peuvent avoir lieu ailleurs que sur le fragment de mot. L'interruption d'un mot ne signale donc pas toujours (loin s'en faut) la présence d'une difficulté sur le mot interrompu mais plutôt d'une modification dans l'énoncé déjà prononcé. Ces changements dans le contexte lors de la reprise de l'énoncé sont sous la dépendance du type de fragment : ils sont en effet significativement plus fréquents dans le cas d'amorces complétées que dans celui des amorces modifiées (1/5 contre 1/10). Que le locuteur s'interrompe au milieu d'un mot qu'il reprendra et complètera après avoir corrigé une erreur dans l'énoncé déjà prononcé n'est pas surprenant. Ce qui n'était pas prévu (mais reste cependant moins fréquent) c'est que cela se produise également lors d'interruptions de mot qui seront modifiées ; dans ce cas, le locuteur produit deux modifications lors de la reprise de son énoncé.

5. Troncations et rupture syntaxique

Si la troncation peut s'accompagner d'un piétinement syntaxique (amorces complétées et modifiées) ou non (amorces inachevées), le plus souvent, cette interruption ne s'oppose pas à la poursuite de l'énoncé c'est à dire, de notre point de vue, à une continuité syntaxique et cela même lorsqu'il s'agit d'un segment qui sera laissé inachevé :

ex. 11 Pariscen, 1, 5 alors il y a les O.N.G. - et puis les les **gouver-** les qui qui qui donnent des livres gratuitement dans certains cas

Dans d'autres cas au contraire, ce qui suit le fragment ou son réajustement correspond à une rupture dans la construction verbale (c'est à dire que ce qui suit n'appartient plus à la rection du verbe qui régit le fragment de mot) :

ex. 12 C6cBesan,1,3 ça a **forcé-** il ça a **forcément** on est forcément dans un domaine de l'interaction (amorce de mot complétée)

ex. 13 C24aNanc, 23, 2 donc les les **ani-** les **animaux** et les coraux qu'on trouve là est-ce qu'ils **s-** on les trouve ensemble dans la nature (amorce de mot inachevée)

On trouve des exemples de ces cas dans les trois types de fragments de mots mais dans des proportions considérablement différentes : elles sont très rares (2%) lorsque le locuteur après s'être interrompu, complète ou modifie l'élément tronqué. En revanche, si il laisse le fragment de mot inachevé, il y a une chance sur deux qu'il rompe également la construction syntaxique. Si les éléments trouvés après le fragment complété ou modifié enrichissent, dans la grande majorité des cas, le contexte de la rection verbale, il n'en est pas de même pour les fragments de mots qui seront laissés inachevés. Dans 46% des cas, ce qui suit le fragment inachevé montre qu'il n'y a pas d'enrichissement du contexte verbal. On pourrait dire que ces cas sont doublement elliptiques car l'effacement lexical partiel s'accompagne d'une ellipse totale sur la fin de la construction. Ces exemples sont vraisemblablement les mieux perçus et sans doute responsables du qualificatif de *ratés* pour ces phénomènes de disfluence.

La localisation du fragment par rapport au verbe recteur n'a pas d'effet si la construction verbale est poursuivie mais elle semble avoir une influence sur la possibilité pour le locuteur d'interrompre la continuité de son énoncé. Les ruptures dans la construction verbale sont observées dans 69% des cas dans la région avant et sur le Verbe ; cette proportion est significativement supérieure à celle observée dans la région qui suit le verbe. Plus la troncation a lieu tôt plus l'énoncé risque de s'interrompre et de devenir doublement elliptique.

Cela pourrait tenir au fait que les amorces inachevées se produisent plus souvent sur des éléments Avant ou sur le Verbe. Or, il n'en est rien : la proportion d'amorces inachevées suivies, en cette place syntaxique, d'une rupture de construction verbale (76%) est significativement plus importante que la proportion de toutes les amorces inachevées (57%) sur cette même place. La propension que le locuteur a d'interrompre définitivement non seulement un mot mais aussi sa construction verbale semble bien être dépendante de la localisation du fragment laissé inachevé en tête de la construction verbale.

Conclusion

La majorité des amorces de mots (55%) qui seront complétées n'offrent qu'un effet d'ellipse temporaire sur le mot affecté. En revanche, un tiers (33%) des fragments de mots, qui seront modifiés ou laissés inachevés, peuvent être considérés comme des ellipses lexicales définitives n'entraînant pas de rupture de la construction verbale ; le locuteur poursuit la

proposition commencée sans achever l'élément amorcé. Seules, 12% des troncations de mots (presque exclusivement laissées inachevées) sont suivies d'une rupture syntaxique. Dans ces cas, l'ellipse lexicale définitive s'accompagne également d'une interruption de la proposition qui reste ainsi doublement elliptique.

A la différence de l'amorce de mot laissé inachevée, qui, par définition, n'est pas suivie d'une reprise de l'énoncé, les autres types de troncation de mot s'accompagnent d'une redondance provoquée par la reprise (parfois importante, Pallaud 2005) d'une partie de l'énoncé. Cette redondance annule donc, le plus souvent, les effets de réduction (ou « d'économie ») obtenus par la troncation involontaire. Cette dernière, qui est loin d'être une économie de moyens, laisse place à la répétition mais aussi, comme toute ellipse, à un foisonnement de sens dont on peut penser, à l'instar de Bacry (1992, p 151), que « Cela peut obscurcir la pensée, aboutir à une ambiguïté ». Sartre (Sit II, 1948, p 117) qui remarquait que « Il (le locuteur, l'écrivain) sait plus de choses encore qu'il n'en dit. C'est que le langage est ellipse. » en connaissait quelque chose lui qui dans *Les mots* remplace systématiquement les connecteurs grammaticaux (parce que, puisque, comme) par des signes de ponctuation (: ou ;) laissant le soin au lecteur de signifier ce qu'il « entend » de son texte. Ce faisant, cet auteur ouvre la porte, dans son texte, à une pluralité de sens. Et, si il y a un effacement c'est, non pas celui d'un sens au profit d'un autre, mais celui du lecteur dans son acte de choisir. L'auteur, lui, ne choisit pas et ouvre ainsi au lecteur la multiplicité des relations permises par ces signes de ponctuation.

Références bibliographiques

- Bacry P., 1992, *Les figures de styles*, Paris, Belin,
- Bensalah A., 1997, *Pour Une Linguistique Du Bégaiement*. L'Harmattan, Paris.
- Blanche-Benveniste C., Jeanjean C., 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*. Didier Erudition, Paris.
- Cappeau P., 1998, Quelques mots sur quelques bribes liées au genre. In: Bilger M, Van den Clark H. et Wasow T, 1998, Repeating words in spontaneous speech, *Cognitive Psychology*, 37, p 201-242
- Ducrot O. et Schaeffer J-M., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*.
- Henry S., 2002a, Étude des répétitions en français parlé spontané pour les technologies de la parole, *RECITAL'02*. Nancy (France) : ATALA, 467-476.
- Henry S. & Pallaud B., 2004 c, Amorces de mots et répétitions dans les énoncés oraux, *Recherche Sur le Français Parlé*, 18, 201-229.
- Van Hout A. 2002, *Les bégaiements. Histoire, psychologie, évaluation, variétés, traitements*, Paris, Masson, 2^{ème} édition. (1997), 25 euros
- Levelt W.J.M., 1983, Monitoring and self-repair in speech. *Cognition*, 14, 41-104.
- Pallaud B., 2002 a, Les amorces de mots comme faits autonymiques en langage oral, *Recherche Sur le Français Parlé*, 17, 79-102.
- Pallaud B., 2003, Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques. In Merle J.M. (Ed.), *Le Sujet* ; Paris : Éditions Ophrys, Faits de Langue, p 91-104.
- Pallaud B. & Henry S., 2004, Amorces de mots et répétitions : des hésitations plus que des erreurs en français parlé. In *Le poids des mots. Actes des 7èmes Journées Internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Louvain-la-Neuve, 10-12 mars 2004. Louvain, PUL, vol 2, 848-858.

- Pallaud B., 2005, Fragments of words and their readjustments in spoken French speech. In (Veronis J., Eklund R., Lickley R., Shriberg L. et Wengelin A.), *Workshop Disfluency in Spontaneous Speech, Proceedings of DISS 05*, Aix-en-Provence, Veronis J., Eklund R., Lickley R., Shriberg L. et Wengelin A., 10-12 Septembre, Aix-en-Provence. Presses Universitaires de Provence, p145-149.
- Schegloff E., Jefferson H. and Sachs H., 1977, The preference for self-correction in the organization of repair in conversation., *Language*, 53, 2, p 351-382.
- Shriberg E.& Stolcke A.,1998. [How Far Do Speakers Back Up In Repairs? A Quantitative Model](#). *Proc. Intl. Conf. on Spoken Language Processing*, vol. 5, pp. 2183-2186, Sydney, Australia.
- Shriberg, E.E. (1999), Phonetic consequences of speech disfluency. In Proceedings of the 14th International Congress on Phonetic Science, San Francisco, 619-622.
- Tardieu J., 1987, *La comédie du langage*. Paris, Paris, Gallimard, Folio n° 1861 (1^{ère} édition, 1966)
- Zellner, B. (1992). Le bé- bégayage et euh ... l'hésitation en français spontané. Actes des 19^{èmes} Journées d'Études sur la Parole, J.E.P. Bruxelles, pp. 481-487.